

Index GRI

Voir sous
www.swisscom.com/gri-2014

L'index GRI propose une vue d'ensemble standard du rapport, organisée selon les thèmes considérés.

Indicateurs	Statut	Référence RF = Rapport financier, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent <input checked="" type="checkbox"/> = non couvert o = partiellement couvert <input checked="" type="checkbox"/> = entièrement couvert		
1 Stratégie et analyse		
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> RF Lettre aux actionnaires; RF P. 45 Profil de l'entreprise; RF P. 27 Stratégie d'entreprise et objectifs; RDD P. 4 Lettre aux parties prenantes; RDD P. 12 Axes stratégiques et objectifs; RDD P. 18 Gouvernance et mise en oeuvre
G4-2	Impacts, risques et opportunités majeurs	<input checked="" type="checkbox"/> RF P. 32 Conditions-cadres; RF P. 27 Stratégie d'entreprise et objectifs; RF P. 88 Risques (groupe); RDD P. 5 Chaîne de création de valeur et principaux aspects CR; RDD P. 13 Stratégie Corporate Responsibility; RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
2 Profil de l'organisation		
G4-3	Nom de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> CA P. 141 Notes aux comptes consolidés du groupe 1 Informations générales
G4-4	Marques, produits et services	<input checked="" type="checkbox"/> RF P. 46 La marque Swisscom; RDD P. 38 Mode de travail et mode de vie
G4-5	Siège principal de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> Voir G4-3
G4-6	Pays dans lesquels est implantée l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> RF P. 24 Structure du groupe et organisation; CA P. 205 41 Liste des sociétés du groupe
G4-7	Structure de l'actionariat	<input checked="" type="checkbox"/> GE P. 97 1 Structure du groupe et actionariat; CA P. 141 Notes aux comptes consolidés du groupe 1 Informations générales
G4-8	Marchés	<input checked="" type="checkbox"/> RF P. 40 Développement du marché des services de télécommunication et des services informatiques
G4-9	Taille de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> RF P. 14 Chiffres clés du groupe Swisscom; RF P. 18 Tour d'horizon des activités; RF P. 62 Marche des affaires; GE P. 97 1 Structure du groupe et actionariat
G4-10	Effectif en chiffres	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 56 Collaborateurs: les chiffres
G4-11	Pourcentage des salariés couverts par une convention collective de travail	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 56 Collaborateurs: les chiffres
G4-12	Description de la chaîne d'approvisionnement	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 5 Chaîne de création de valeur et principaux aspects CR; RDD P. 60 Chaîne d'approvisionnement équitable
G4-13	Changements de taille, de structure ou de capital	<input checked="" type="checkbox"/> RF P. 24 Structure du groupe et organisation
G4-14	Principe de précaution	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 21 Principe de précaution; RDD P. 42 Certification du système d'assurance qualité pour le respect des valeurs limites ORNI; RDD P. 49 Formations généralistes et formations ciblées sur la responsabilité d'entreprise
G4-15	Chartes soutenues, principes	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 12 Valeurs fondamentales; RDD P. 76 Affiliations et partenariats
G4-16	Affiliations à des associations	<input checked="" type="checkbox"/> Voir G4-15
3 Aspects et périmètres pertinents identifiés		
G4-17	Structure de l'organisation	<input checked="" type="checkbox"/> RF P. 24 Structure du groupe et organisation; CA P. 205 41 Liste des sociétés du groupe
G4-18	Processus de détermination du contenu du rapport	<input checked="" type="checkbox"/> Voir G4-24
G4-19	Informations sur le contenu du rapport	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 9 Matrice d'importance
G4-20	Périmètre du rapport interne	<input checked="" type="checkbox"/> RF P. 24 Structure du groupe et organisation (établissement du rapport de développement durable); RDD P. 10 périmètre du rapport
G4-21	Périmètre du rapport externe	<input checked="" type="checkbox"/> RDD P. 10 Périmètre du rapport
G4-22	Reformulation des informations	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs.
G4-23	Modifications relatives à l'étendue, au champ du rapport ou aux méthodes de mesure utilisées	<input checked="" type="checkbox"/> Voir G4-20, G4-21

81

Responsabilité d'entreprise
Index GRI

Indicateurs	Statut	Référence RF = Rapport financier, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		
4 Implication des parties prenantes		
G4-24	Groupes de parties prenantes	☑ RDD P. 6 Dialogue avec les parties prenantes et thèmes stratégiques
G4-25	Sélection des groupes de parties prenantes	☑ Voir G4-24
G4-26	Implication des groupes de parties prenantes	☑ RDD P. 6 Implication des parties prenantes; Voir G4-18, G4-24
G4-27	Questions et préoccupations des parties prenantes	☑ Voir G4-18, G4-24
5 Profil du rapport		
G4-28	Période considérée	☑ 01.01.2014–31.12.2014
G4-29	Publication du dernier rapport	☑ http://report.swisscom.ch/fr
G4-30	Cycle considéré	☑ Annuel
G4-31	Point de contact	☑ CA P. 229 Impressum
G4-32	Index du contenu GRI et option choisie	☑ Le rapport est conçu selon l' «option des critères exhaustifs» de la GRI. Lien: www.swisscom.ch/GRI-2014 .
G4-33	Validation par des personnes externes à l'entreprise	☑ RDD P. 80 Certification de SGS
6 Gouvernance		
G4-34	Structure de gestion de l'organisation	☑ RF P. 24 Structure du groupe et organisation; RDD P. 18 Gouvernance et mise en oeuvre de la responsabilité d'entreprise; GE P. 101 3 Conseil d'administration; GE P. 106 3.4 Organisation interne; GE P. 108 3.6 Réglementation des compétences; GE P. 111 4 Direction du groupe
G4-35	Délégation des pouvoirs	☑ Voir G4-34
G4-36	Responsabilité pour les thèmes durables	☑ Voir G4-34
G4-37	Processus de consultation entre les parties prenantes et l'instance supérieure de gouvernance	☑ GE P. 116 6.3 Convocation de l'assemblée générale; GE P. 116 6.4 Inscription d'un objet à l'ordre du jour; Site web: http://www.swisscom.ch/fr/about/investisseurs/contact.html Voir aussi sur www.sherpany.ch pour les actionnaires enregistrés
G4-38	Composition de l'instance supérieure de gouvernance	☑ GE P. 101 3 Conseil d'administration; GE P. 111 4 Direction du groupe
G4-39	Président de l'instance supérieure de gouvernance	☑ GE P. 101 3 Conseil d'administration; GE P. 111 4 Direction du groupe
G4-40	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	☑ GE P. 105 3.3 Composition, élection et durée de mandat GE P. 107 3.5 Comités du conseil d'administration: Commission Nomination
G4-41	Processus mis en place pour éviter les conflits d'intérêts	☑ Lien: www.swisscom.ch/principes – Règlement d'organisation; GE P. 109 3.7 Instruments d'information du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe
G4-42	Rôles de l'instance supérieure	☑ Lien: www.swisscom.ch/Grundsatzet – Organisationsreglement Voir G4-34
G4-43	Développement des connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance des thèmes durables	☑ GE P. 106 3.4 Organisation interne
G4-44	Procédures d'évaluation de l'organe de direction suprême du point de vue de la performance en termes de développement durable	☑ Voir G4-45, G4-47; Les membres de la direction du groupe sont des «sponsor» internes pour les stratégies liées à la responsabilité; RDD P. 18 Gouvernance et mise en oeuvre de la responsabilité d'entreprise
G4-45	Procédures définies par l'organe de direction suprême pour surveiller la manière dont l'organisation gère sa performance en termes de développement durable	☑ Voir G4-34, G4-38; RDD P. 18 Gouvernance et mise en oeuvre de la responsabilité d'entreprise; GE P. 109 3.8 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe
G4-46	Contrôle de gestion des risques	☑ GE P. 109 3.8 Instruments de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe; GE P. 109 3.8.1 Gestion des risques; GE P. 110 3.8.4 Révision interne
G4-47	Fréquence du contrôle de la gestion des risques	☑ GE P. 109 3.7 Instruments d'information du conseil d'administration vis-à-vis de la direction du groupe: annuel; GE P. 109 3.8.1 Gestion des risques: chaque trimestre au comité révision; GE P. 109 3.8.2 Système de contrôle interne du rapport financier (SCI): chaque trimestre au comité Révision; GE P. 110 3.8.3 Compliance Management: chaque trimestre au comité révision; GE P. 110 3.8.4 Révision interne: chaque trimestre au comité révision Dans les cas urgents: actuel

Indicateurs	Statut	Référence RF = Rapport financier, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
		Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ◦ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert
G4-48	☑	Vérification du rapport par le comité au plus haut niveau Le comité d'audit du conseil d'administration contrôle le rapport lors de deux étapes avant publication; Le comité de rémunération contrôle le rapport de rémunération; Le rapport est approuvé par le conseil d'administration; Voir G4-34
G4-49	☑	Communication des réclamations majeures GE P. 109 3.7 Instruments d'information du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe: Lors de cas urgents, le président du comité de révision est informé en temps réel au sujet de risques essentiels.
G4-50	☒	Nature et nombre total de réclamations majeures Selon le principe fondamental du whistleblowing, l'anonymité est garantie. Pour cette raison, Swisscom ne publie ni le nombre ni la nature des réclamations majeures.
G4-51	☑	Liens entre les rémunérations des membres de l'organe de direction suprême et la performance en termes de développement durable RR P. 125 4 Rémunération versée à la Direction du groupe
G4-52	☑	Processus de détermination de la rémunération RR P. 125 4 Rémunération versée à la Direction du groupe
G4-53	☑	Opinions des parties prenantes RDD P. 6 Dialogue avec les parties prenantes et thèmes stratégiques; GE P. 116 6.3 Convocation de l'Assemblée générale; GE P. 116 6.4 Inscription d'un objet à l'ordre du jour; protocole
G4-54	☒	Ratio de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de l'ensemble des salariés Swisscom introduit en 2015 une nouvelle grille de salaires et une nouvelle architecture des emplois. Pour des raisons de comparabilité, une publication est prévue dès 2015.
G4-55	☒	Le ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée par rapport au pourcentage d'augmentation médian de la rémunération annuelle totale de l'ensemble des salariés Swisscom introduit en 2015 une nouvelle grille de salaires et une nouvelle architecture des emplois. Pour des raisons de comparabilité, une publication est prévue dès 2015.

7 Éthique et intégrité

G4-56	☑	Valeurs, principes, normes et règles Lien: www.swisscom.ch/fr/about/gouvernance/reglements.html ; RDD P. 12 Valeurs fondamentales; GE P. 110 3.8.3 Compliance Management
G4-57	☑	Mécanismes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi RDD P. 20 Système de compliance; GE P. 110 3.8.3 Compliance Management; GE P. 110 3.8.4 Révision interne
G4-58	☑	Mécanismes utilisés pour faire part des réclamations Voir G4-57

Description de l'approche managériale

G4-DMA	☑	L'évaluation de l'approche managériale RDD P. 20 Approches de gestion
--------	---	--

Indicateurs de performance économique

	☑	Concept de gestion et objectifs RF P. 27 Stratégie d'entreprise et objectifs; RF P. 83 Perspectives financières
G4-EC1	☑	Valeur économique directe créée et distribuée RF P. 81 Compte de création de valeur
G4-EC2	☑	Implications financières liées au changement climatique RF P. 91 Risques: Facteurs de risque: Environnement et santé; Voir G4-EN5, G4-EN6, G4-EN7, G4-EN18 et G4-EN26; Lien: www.cdproject.net/en-US
G4-EC3	☑	Etendue de la couverture socioprofessionnelle CA P. 161 10 Prévoyance professionnelle; RDD P. 57 Institution de prévoyance; Voir LA3
G4-EC4	∅	Subventions et aides publiques significatives reçues Du point de vue du groupe, aucun fait soumis au devoir d'annonce selon la norme IAS 20 n'est à mentionner pour l'exercice 2013 ni aucune subvention gouvernementale.
G4-EC5	☑	Comparaison entre les salaires d'entrée de base et le salaire minimum local RF P. 55 Rémunération des collaborateurs; RDD P. 58 Collaborateurs: les chiffres
G4-EC6	∅	Sélection du personnel en fonction des sites Il n'y a pas de sélection du personnel en fonction des sites.
G4-EC7	☑	Investissements en matière d'infrastructures et services pour l'intérêt public RF P. 34 Loi sur les télécommunications (LTC); RDD P. 67 Service universel; RDD P. 46 Initiative «Internet à l'école»
G4-EC8	☑	Impacts économiques indirects RF P. 34 Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération Suisse; RDD P. 66 Une suisse interconnectée
G4-EC9	☑	Sélection des fournisseurs sur les sites Il existe une sélection des fournisseurs en fonction des sites, afin de contribuer à l'économie suisse

Indicateurs	Statut	Référence RF = Rapport financier, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		
Indicateurs de performance écologique		
		RDD P. 23 Environnement, objectifs et approche de gestion
G4-EN1	Matériaux et matières utilisés	☑ RDD P. 37 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 33 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise; Câbles, fibres optiques et poteaux en bois
G4-EN2	Matériaux recyclés	☑ RDD P. 37 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 33 Autres thèmes environnementaux au sein de l'entreprise; Câbles, fibres optiques et poteaux en bois
G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	☑ RDD P. 27 Consommation d'énergie et efficacité énergétique; RDD P.29 Mesures d'efficacité et d'économie liées à la consommation de combustibles servant à la production de chaleur; RDD P. 29 Mesures d'efficacité et d'économie liées à la consommation de carburant et à la mobilité; RDD P. 37 Indicateurs environnementaux en Suisse Rapport climatique 2014 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/GRI-2014
G4-EN4	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	☑ Rapport climatique 2014 de Swisscom, § 2.2 Consommation d'énergie chez les clients selon Scope 3, cat. 11 (Utilisation «Employ de produits vendus»), en ligne sous www.swisscom.ch/GRI-2014
G4-EN5	Intensité énergétique	☑ RF P. 12 Efficacité énergétique; RDD P. 23 Efficacité énergétique et protection du climat; RDD P. 15 Principaux indicateurs des objectifs CR de Swisscom
G4-EN6	Economies d'énergie	☑ RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse
G4-EN7	Initiatives prises pour réduire la consommation d'énergie indirect	☑ RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT; RDD P. 31 Economies de CO ₂ et d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse
G4-EN8	Volume total d'eau prélevée	∅ RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 33 Thèmes environnementaux au sein de l'entreprise: Eau
G4-EN9	Répercussions de la consommation d'eau	☑ Non pertinent, étant donné que l'eau est consommée uniquement à des fins sanitaires.
G4-EN10	Eau recyclée et réutilisée	☑ Eau domestique uniquement
G4-EN11	Terrains/biens-fonds situés dans ou à proximité de sites protégés	☑ RDD P. 36 Thèmes environnementaux au sein de l'entreprise: Sol et biodiversité
G4-EN12	Répercussions sur la biodiversité	☑ RDD P. 36 Thèmes environnementaux au sein de l'entreprise: Sol et biodiversité
G4-EN13	Habitats naturels protégés ou restaurés	☑ RDD P. 36 Thèmes environnementaux au sein de l'entreprise: Sol et biodiversité
G4-EN14	Espèces menacées	∅ Non relevé car non pertinent
G4-EN15	Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	☑ RDD P. 27 Emissions CO ₂ , consommation d'énergie et efficacité énergétique; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2014 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/GRI-2014
G4-EN16	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2) liées à l'énergie	☑ RDD P. 27 Emissions CO ₂ , consommation d'énergie et efficacité énergétique; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2014 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/GRI-2014
G4-EN17	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)	☑ RDD P. 27 Emissions CO ₂ , consommation d'énergie et efficacité énergétique; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2014 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/GRI-2014
G4-EN18	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	☑ RDD P. 15 Principaux indicateurs des objectifs CR de Swisscom; Rapport climatique 2014 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/GRI-2014
G4-EN19	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	☑ RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT; RDD P. 31 Economies de CO ₂ et d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport climatique 2014 de Swisscom, en ligne sous www.swisscom.ch/GRI-2014
G4-EN20	Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	☑ RDD P. 34 Installations frigorifiques et réfrigérants
G4-EN21	NO _x , SO ₂ et autres émissions dans l'air	☑ RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse
G4-EN22	Déversements des eaux usées	☑ Consommation d'eau uniquement à des fins sanitaires.
G4-EN23	Déchets, par type et méthode d'élimination	☑ RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; RDD P. 35 Thèmes environnementaux au sein de l'entreprise; Déchets et recyclage
G4-EN24	Déversements significatifs	☑ Aucun déversement significatif connu en 2014
G4-EN25	Déchets jugés dangereux aux termes de la Convention de Bâle en 2013	∅ Non pertinent. Swisscom n'a pas transporté de déchets au sens de la Convention de Bâle.
G4-EN26	Conséquences de l'évacuation et du ruissellement des eaux usées sur la biodiversité	∅ Non pertinent. Les eaux usées s'écoulent dans les STEP communales.

Indicateurs	Statut	Référence RF = Rapport financier, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
		Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ◐ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert
G4-EN27 Initiatives visant la réduction des impacts environnementaux	☑	RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT; RDD P. 31 Economies de CO ₂ et d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; RDD P. 36 Indicateurs environnementaux en Suisse; Rapport séparé de Swisscom sur le climat, en ligne sous www.swisscom.ch/GRI-2014
G4-EN28 Emballages	☑	RDD P. 35 Thèmes environnementaux au sein de l'entreprise; Emballages
G4-EN29 Amendes liées à des violations de la réglementation en matière d'environnement	☑	En 2014, aucune amende ou sanction n'a été infligée pour violation des dispositions légales; RDD P. 20 Système de compliance
G4-EN30 Impacts du transport	☑	RDD P. 29 Mesures d'efficacité et d'économie liées à la consommation de carburant et de la mobilité
G4-EN31 Dépenses effectuées au titre de la protection de l'environnement	☐	Aucune indication séparée
G4-EN32 Nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	☑	RDD P. 63 Audits
G4-EN33 Impacts sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement	☑	RDD P. 63 Audits; RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-EN34 Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux	☑	Aucun griefs concernant les impacts environnementaux en 2014 Voir RDD P. 41 Conseils et informations sur la thématique des technologies radio et de l'environnement

**Indicateurs de performance sociale:
Pratiques en matière d'emploi et travail respectueux des droits humains**

Concept de gestion et objectifs	☑	RF P. 55 Rémunération des collaborateurs; RDD P. 48 Environnement, objectifs et approche de gestion; RDD P. 49 Développement du personnel
G4-LA1 Fluctuation du personnel	☑	RDD P. 58 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA2 Prestations versées aux collaborateurs à temps plein	☑	RF P. 58 Représentations du personnel et syndicats; RDD P. 57 Prestations supplémentaires
G4-LA3 Congés maternité et paternité	☑	RDD P. 58 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA4 Délai(s) de notification préalable à toute modification significative de l'organisation	☑	CCT § 3 Il convient d'engager suffisamment tôt avec les syndicats contractants des négociations
G4-LA5 Collaborateurs représentés au sein de comités de protection du travail	☑	RF P. 54 Représentants du personnel (100% du personnel) et syndicats; RDD P. 52 Sécurité au travail et CFST
G4-LA6 Maladies professionnelles, absences et décès liés au travail	☑	RDD P. 58 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA7 Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	☑	RDD P. 51 Santé des collaborateurs; RDD P. 52 Sécurité au travail non pertinent pour Swisscom
G4-LA8 Conventions de travail et de sécurité signées avec les syndicats	☑	RDD P. 51 Santé des collaborateurs; RDD P. 52 Sécurité au travail
G4-LA9 Formation et perfectionnement des collaborateurs	☑	RDD P. 49 Développement du personnel
G4-LA10 Programmes de formation et de perfectionnement tout au long de la vie	☑	RDD P. 49 Développement du personnel; cours de langues, développement des compétences linguistiques et offres de formation sur les nouveaux média Partenariat avec le portail d'éducation de Suisse www.ausbildung-weiterbildung.ch
G4-LA11 Evaluation des prestations et planification du développement des collaborateurs	☑	RDD P. 58 Collaborateurs: les chiffres; RF P. 54 la convention collective de travail (CCT)
G4-LA12 Composition des organes de direction et répartition des collaborateurs par catégorie	☑	GE P. 101 3 Conseil d'administration; GE P. 111 4 Direction du groupe; RDD P. 56 L'effectif du personnel en chiffres
G4-LA13 Différences salariales entre les hommes et les femmes	☑	RF P. 55 Rémunération des collaborateurs; RDD P. 54 Égalité des salaires; RDD P. 58 Collaborateurs: les chiffres
G4-LA14 Nouveaux fournisseurs contrôlés aux pratiques en matière d'emploi	☑	RDD P. 63 Audits
G4-LA15 Impacts sur les pratiques en matière d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement	☑	RDD P. 63 Audits; RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-LA16 Griefs concernant les pratiques en matière d'emploi	☑	RDD P. 54 Diversity. Un incident de discrimination connu en 2014.

Indicateurs	Statut	Référence RF = Rapport financier, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		

Indicateurs de performance sociale: droits humains

	Concept de gestion et objectifs	☑	RDD P. 60 Chaîne d'approvisionnement équitable; lien: www.swisscom.ch/fournisseurs
G4-HR1	Accords d'investissement	☑	L'annexe CR au contrat fait partie de tous les contrats
G4-HR2	Formations relatives aux droits humains	☑	RDD P. 49 Formations généralistes et formation ciblées sur la responsabilité d'entreprise
G4-HR3	Cas de discrimination	☑	RDD P. 64 Résultats d'audit. Tableau de défaillances
G4-HR4	Liberté syndicale et négociation collective	☑	Couvert par l'obligation de paix convenue de part et d'autre conformément à la CCT
G4-HR5	Risque de travail des enfants	☑	RDD P. 65 Chaîne d'approvisionnement équitable, principaux facteurs de risques dans la chaîne d'approvisionnement
G4-HR6	Risque de travail forcé	☑	RDD P. 65 Chaîne d'approvisionnement équitable, principaux facteurs de risques dans la chaîne d'approvisionnement
G4-HR7	Formation du personnel en charge de la sécurité	∅	Non pertinent: Sous-traitance à Securitas
G4-HR8	Violation des droits des populations autochtones	∅	Non pertinent pour les sites conforme à la liste des sociétés du groupe (RF P. 203 Notiz 41). Non pertinent pour le périmètre du rapport en Suisse
G4-HR9	Sites ayant fait l'objet d'examen relatifs aux droits de l'homme	∅	Aucun nouveau site en 2014
G4-HR10	Nouveaux fournisseurs contrôlés aux droits de l'homme	☑	RDD P. 63 Audits
G4-HR11	Impact sur les droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement	☑	RDD P. 63 Audits; RDD P. 65 Chaîne d'approvisionnement équitable, principaux facteurs de risques dans la chaîne d'approvisionnement
G4-HR12	Griefs concernant les impacts sur les droits de l'homme	☑	Aucun grief concernant les impacts sur les droits de l'homme en 2014

Indicateurs de performance sociale: société

	Concept de gestion et objectifs	☑	RDD P. 20 Approches de gestion
G4-SO1	Participation des communautés locales	☑	RF P. 47 Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom; RDD P. 67 Service universel; RDD P. 44 Protection de la jeunesse dans les médias et promotion de la compétence en matière de médias; RDD P. 47 Initiative «Internet à l'école»; RDD P. 68 Engagement social et culturel
G4-SO2	Activités avec conséquences sur les communautés locales	☑	RDD P. 43 Protection de la jeunesse dans les médias et promotion de la compétence en matière de médias;
G4-SO3	Risques en matière de corruption	☑	RDD P. 15 Principaux indicateurs des objectifs CR de Swisscom; RDD P. 20 Système de compliance
G4-SO4	Formations à la politique anti-corruption	☑	RDD P. 15 Principaux indicateurs des objectifs CR de Swisscom; RDD P. 20 Système de compliance
G4-SO5	Cas de corruption et mesures prises	☑	RDD P. 20 Système de compliance; Aucun cas de corruption en 2014
G4-SO6	Contributions versées aux partis et hommes politiques	☑	RDD P. 22 Responsabilité de Swisscom vis-à-vis du public: Swisscom est politiquement et confessionnellement neutre et ne finance pas de parti politique
G4-SO7	Actions en justice pour usage de pratiques anticoncurrentielles	☑	RF P. 34 Conditions-cadres: Contexte légal et réglementaire; CA P. 152 4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables; CA P. 153 4 et P. 185 28 Provisions pour procédures réglementaires; CA P. 185 29 Passifs éventuels
G4-SO8	Amendes pour violation des dispositions légales	☑	RDD P. 20 Système de compliance; Voir G4-SO7
G4-SO9	Nouveaux fournisseurs contrôlés pour l'impact sur la société	☑	RDD P. 63 Audits
G4-SO10	Impact sur la société dans la chaîne	☑	RDD P. 63 Audits; RDD P. 65 Principaux facteurs de risque dans la chaîne d'approvisionnement
G4-SO11	Griefs concernant les impacts sur la société	☑	Aucun grief concernant les impacts sur la société en 2014 Domaine non pertinent pour Swisscom.

Indicateurs	Statut	Référence RF = Rapport financier, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		

Indicateurs de performance sociale: responsabilité du fait des produits

	Concept de gestion et objectifs	☑	RDD P. 20 Approches de gestion
G4-PR1	Pourcentage de produits évalués pour leur impact sur la santé et la sécurité	☑	RDD P. 26 Des points environnement; RDD P. 26 Conception de produits écologiquement et socialement acceptables; RDD P. 41 Technologies de communication à faible rayonnement; RDD P. 44 Protection de la jeunesse dans les médias et promotion de la compétence médias
G4-PR2	Manquements aux normes en matière de santé	☑	Les directives de la CIPRNI et l'ORNI définissent les normes en matière de santé pertinentes pour le réseau mobile. Voir norme IO5 pour le rayonnement des stations de base; RDD P. 20 Système de compliance. Aucun manquement aux normes en matière de santé significatives et des normes régissant l'étiquetage et l'indication d'informations sur les produits en 2014
G4-PR3	Informations produit	∅	RDD P. 42 Obligation d'informer sur les appareils proposés dans les points de vente Non pertinent pour la Suisse, en dehors de l'ordonnance sur la communication des prix
G4-PR4	Manquements aux normes régissant l'étiquetage et l'indication d'informations sur les produits	☑	RDD P. 20 Système de compliance; Aucun manquement aux normes régissant l'étiquetage et l'indication d'informations sur les produits en 2014
G4-PR5	Satisfaction de la clientèle	☑	RF P. 52 Satisfaction de la clientèle
G4-PR6	Vente de produits interdits ou controversés	☑	RDD P. 26 Conception de produits écologiquement et socialement acceptables; RDD P. 21 Marketing responsable
G4-PR7	Manquements aux normes relatives au marketing	☑	RDD P. 21 Marketing responsable; Aucun manquement aux normes relatives au marketing en 2014
G4-PR8	Non-respect de la protection des données clients	☑	RDD P. 20 Système de compliance; Aucun manquement au cahier des charges des produits et des services en 2013.
G4-PR9	Sanctions pour non-respect des réglementations régissant la mise à disposition des produits et des services	☑	RDD P. 20 Système de compliance; Aucun manquement au cahier des charges des produits et des services en 2013. Aucune amende n'a été infligée par ailleurs

Supplément GRI pour les investissements dans le secteur des télécommunications

IO1	Capital investi dans les infrastructures par région	☑	RF P. 80 Investissements
IO2	Coûts pour l'extension des prestations de service non rentables pour les régions reculées et les groupes à faibles revenus; présentation des dispositions légales	☑	RF P. 47 Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom; RF P. 34 Loi sur les télécommunications (LTC); RDD P. 67 Service universel; Les calculs détaillés des coûts pour le service universel ne sont pas disponibles parce que Swisscom ne désire pas les réclamer, resp. ne désire pas activer le fond de compensation de la Confédération suisse

Santé et sécurité

IO3	Mesures visant à garantir la santé et la sécurité du personnel lors de la mise en place de l'infrastructure	☑	RDD P. 51 Santé des collaborateurs; RDD P. 52 Sécurité au travail
IO4	Respect des normes CIPRNI concernant le rayonnement des terminaux	∅	Non pertinent, relève de la responsabilité du fabricant de terminaux
IO5	Respect des normes CIPRNI concernant le rayonnement des stations de base	☑	RDD P. 42 Certification du système d'assurance de qualité pour le respect des valeurs limites ORNI. Swisscom respecte les valeurs limites en 2014.
IO6	Mesures relatives aux valeurs TAS des terminaux	☑	RDD P. 41 Recherche et développement dans le domaine des champs électromagnétiques; RDD P. 42 Obligation d'information au sujet des appareils proposés dans les points de vente

Infrastructure

IO7	Mesures relatives au placement des mâts d'antennes	☑	Voir sous Planification du réseau: www.swisscom.ch/rayonnement ; RF P. 47 Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom;
IO8	Nombre de mâts d'antennes utilisés conjointement et individuellement	☑	RF P. 47 Infrastructure de réseau et infrastructure informatique de Swisscom

Indicateurs	Statut	Référence RF = Rapport financier, RDD = Rapport sur le développement durable, GE = Gouvernement d'entreprise, RR = Rapport de rémunération, CA = Comptes annuels ou site web Swisscom
Légende: Indicateur de la GRI 4 (dans le périmètre du rapport) ∅ = non pertinent ☒ = non couvert ○ = partiellement couvert ☑ = entièrement couvert		

Mise à disposition de l'accès aux produits et aux services de télécommunication: surmonter le fossé numérique

PA1	Stratégies et mesures dans les régions faiblement peuplées	☑	RF P. 34 Loi sur les télécommunications (LTC); RDD P. 67 Service universel
PA2	Stratégies et mesures visant à surmonter les barrières en matière d'accès et d'utilisation médias	☑	RF P. 34 Loi sur les télécommunications (LTC); RDD P. 67 Service universel; RDD P. 44 Protection de la jeunesse; RDD P. 71 Offres de Swisscom à l'intention des personnes handicapées; RDD P. 47 Initiative «Internet à l'école»
PA3	Stratégies et mesures visant à garantir la disponibilité et la fiabilité des produits et des services	☑	RF P. 90 Interruption des activités; RDD P. 67 Service universel
PA4	Région de diffusion et parts de marché des produits et des services	☑	RF P. 40 Développement du marché des services de télécommunication et des services informatiques
PA5	Nombre et types de produits et de services mis à la disposition des personnes à faible revenu et des personnes sans revenus	☑	RDD P. 71 Deux offres destinées aux personnes aux ressources financières limitées
PA6	Programmes et mesures visant la mise à disposition et l'obtention des services dans les situations d'urgence	☑	RF P. 90 Interruption des activités; Numéros gratuits: Numéro d'urgence 112; Pompiers 118; Ambulance 144 Numéros payants: REGA 1414, Air Glacier 1415; Service de dépannage 140

Accès aux contenus

PA7	Stratégies et mesures visant à garantir la prise en compte des aspects relatifs aux droits humains dans l'accès et l'utilisation des produits et des services de télécommunication	∅	Non pertinent pour le périmètre du rapport en Suisse
-----	--	---	--

Relations avec la clientèle

PA8	Stratégies et mesures relatives à la communication grand public de thèmes portant sur les CEM	☑	RDD P. 41 Technologies de communication à faible rayonnement. Voir sous: www.swisscom.ch/rayonnement
PA9	Investissements dans des activités de recherche portant sur les champs électromagnétiques	☑	RDD P. 41 Recherche et développement dans le domaine des champs électromagnétiques Voir sous: www.swisscom.ch/innovation ; Voir sous: www.swisscom.ch/rayonnement ; CA P. 145 3.9 Frais de recherche et de développement (agrégés)
PA10	Initiative permettant de garantir des taxes et des tarifs personnels	☑	Swisscom publie sa structure tarifaire et propose en outre des offres de conseil visant à optimiser la transparence Lien: www.swisscom.ch/mobiletarifs
PA11	Initiatives portant sur le conseil à la clientèle pour une utilisation des produits responsable, efficace et écologique	☑	RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT ; RDD P. 31 Economies de CO ₂ et d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27

Applications techniques Efficacité des ressources

TA1	Exemples relatifs à l'efficacité des ressources des produits et services de télécommunication	☑	RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT; RDD P. 31 Economies de CO ₂ et d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27
TA2	Exemples relatifs au remplacement d'objets physiques par la télécommunication	☑	RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT; RDD P. 31 Economies de CO ₂ et d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27
TA3	Modifications des habitudes de la clientèle grâce à l'utilisation des produits et services susmentionnés	☑	RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT; RDD P. 31 Economies de CO ₂ et d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27; Voir sur la page green ICT www.swisscom.ch/greenict
TA4	Impacts de l'utilisation des produits et services susmentionnés et enseignements tirés pour le développement futur	☑	RDD P. 24 Réductions de CO ₂ réalisées par les clients grâce aux services Green ICT; RDD P. 31 Economies de CO ₂ et d'énergie chez les clients grâce à des terminaux améliorés; Voir G4-EN27; Voir sur la page green ICT www.swisscom.ch/greenict
TA5	Pratiques relatives aux droits d'auteur	☑	RDD P. 21 Droits d'auteur